

42°

**FESTIVAL DES MIGRATIONS, DES CULTURES****& DE LA CITOYENNETÉ****2025****SAMEDI 15 &  
DIMANCHE 16 Mars****CLAE**  
ASBL  
reconnue d'utilité publique**SALON DU  
LIVRE**  
& des Cultures**ARTMANIF**  
Cultures & Arts  
Contemporains**VILLAGE**  
Initiatives Citoyennes  
& Créations**Règlement de participation****au 42<sup>e</sup> Festival des Migrations, des Cultures & de la Citoyenneté  
au Salon du livre et des cultures, ArtsManif et Village Initiatives Citoyennes & Créations 2025**

Le Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté est une manifestation organisée par le CLAE services. Il a pour but de promouvoir les activités et les échanges entre les associations, ainsi que la diversité des expressions culturelles au Luxembourg. Ce festival a aussi pour objectif de renforcer les liens d'amitié, de convivialité, de solidarité entre tous les citoyens résidents au Luxembourg au-delà des questions nationales.

**DEMANDES DE PARTICIPATION AU FESTIVAL**

1. Les organisations qui souhaitent participer au Festival doivent compléter et **renvoyer le(s) formulaire(s) d'inscription au CLAE, pour le 15 novembre 2024 au plus tard.**

**VALIDATION DE L'INSCRIPTION ET FRAIS DE PARTICIPATION**

2. Afin d'assurer la meilleure équité possible et de tendre vers une diversité des propositions, le CLAE ne peut retenir toutes les demandes. Le CLAE informera les participants par courrier (confirmation ou refus).
3. Si les demandes de stands sont supérieures au nombre d'emplacements prévus par les organisateurs, ceux-ci se réservent le droit de diminuer le nombre de stands souhaités et/ou de refuser des inscriptions.
4. **Le montant de la participation au stand doit être versé seulement après réception de la facture et impérativement 1 MOIS avant le début de la manifestation.**
5. Toute organisation inscrite au Festival est tenue de participer. Afin d'éviter que des stands restent vides, un désistement doit être signalé au moins 1 mois à l'avance. Un remboursement des frais de participation est exclu pour toute annulation qui n'aurait pas été signalée 1 mois avant le début du Festival.

**INSTALLATION ET DECORATION DES STANDS**

6. L'emplacement des stands est décidé par l'organisateur.
7. Chaque stand dispose de deux tables, deux chaises, panneaux en fonction des dimensions du stand et illuminations. Ce mobilier est fournis par les organisateurs. Toute table ou chaise supplémentaire sera facturée sur place au prix de location que paie le CLAE.
8. Les organisateurs mettront à disposition des stands une prise électrique pour alimenter des appareils de basse puissance. **Vu les coûts énormes des raccordements électriques et dans un souci de sécurité et d'équité tout stand souhaitant une alimentation de forte puissance (four, etc.) doit le signaler à l'avance. Une participation aux frais de raccordement sera demandée en fonction de la puissance des appareils.**

9. Le montage et la décoration des stands doivent être effectués le vendredi 14 mars 2025, à partir de 14h jusqu'à 21h ou le samedi de 8h à 11h30. Toute dérogation doit être négociée, au préalable, avec les organisateurs.
10. Les stands doivent être occupés dès 11h30, le samedi 15 mars 2025.
11. Les productions des associations (livres, vidéos, etc.) présentées sur les stands le sont sous la responsabilité des participants. Les responsables des stands s'engagent, sous peine d'exclusion, dans l'espace qui leur est alloué, à ne présenter aucune production portant atteinte aux Droits de l'Homme, aux Droits de l'Enfant, des cultures et de la dignité humaine.
12. La **sonorisation/musique est interdite sur les stands** : amplificateurs, sonorisation, musiciens avec des percussions, instruments divers, etc.

## **NETTOYAGE ET RANGEMENT DES STANDS**

13. Les **stands doivent être nettoyés et rangés dès la fin de la manifestation, le dimanche à 20h.**

## **DEMARCHE ECO-RESPONSABLE**

14. La participation au Festival exige l'adoption d'une démarche d'éco-responsabilité. Il s'agit ainsi de **favoriser le recyclage, de diminuer les déchets**, par exemple en mettant en place un système de consignes et de réutilisation des couverts et des verres, etc. Le CLAE services participera en collaboration avec les bénévoles et les participants sur leur stand à cette démarche éco-responsable durant le Festival.

## **ASSURANCE**

15. Le Festival est couvert par une assurance de responsabilité civile et contre le vol (par effraction ou violence). **Le CLAE services n'assume aucune responsabilité en cas de vol simple, détérioration ou disparition des objets**, des oeuvres d'arts, des produits et décoration des stands, des matériels et matériaux des installations artistiques. Chaque participant est donc responsable de son matériel.

## **SECURITE**

16. Les festivaliers ont une obligation de suivre les consignes de sécurité et les réglementations provenant des agents de sécurité et des responsables du CLAE services, et ce, à n'importe quel moment du Festival.

## **EVENEMENTS SITES PARTENAIRES**

17. Les événements et expositions se déroulant sur les différents sites partenaires nécessitent le respect de ce règlement, mais également du règlement intérieur des partenaires. Vous devez donc vous conformer strictement aux règlements des lieux partenaires.

En participant à notre festival, vous consentez au traitement de vos données personnelles. La base légale du traitement sont les intérêts légitimes poursuivis par CLAE services asbl conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (UE) 2016/679. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, ainsi que, le cas échéant, le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) via le site [www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu). Pour toute question concernant vos données personnelles ou pour exercer vos droits, veuillez-vous adresser au CLAE services asbl, 26 rue de Gasperich L-1617 Luxembourg. [www.clae.lu](http://www.clae.lu) / [www.festivaldesmigrations.lu](http://www.festivaldesmigrations.lu) - [compliance@clae.lu](mailto:compliance@clae.lu). Consultez le site [www.clae.lu](http://www.clae.lu) pour plus d'informations sur vos droits, la procédure pour les exercer ainsi que sur les finalités de vos données.

**Toute personne qui ne respecte pas le règlement intérieur du Festival, et qui a/a eu des comportements agressifs (menace, propos raciste/antisémite/LGBTphobe, harcèlement physique, moral, sexuel et autres) ne sera pas tolérée dans notre événement et sera immédiatement reconduite hors de l'enceinte du Festival.**

**La participation au Festival et à ses différentes actions implique l'acceptation du présent règlement.**

**Pour tout renseignement, veuillez nous contacter au +352 29 86 86-1 / [festival@clae.lu](mailto:festival@clae.lu)  
[www.festivaldesmigrations.lu](http://www.festivaldesmigrations.lu)**